

CILCA

Comité pour un

Courant

Intersyndical

Lutte de Classe

Antibureaucratique

**LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À RENFORCER LE
FLICAGE ET LES SANCTIONS CONTRE LES CHÔMEURS :**

**LES DIRECTIONS SYNDICALES DOIVENT REFUSER
TOUTE CONCERTATION, PRÉPARER LA MOBILISATION !**

Le gouvernement s'apprête à éradiquer le chômage... en radiant massivement les chômeurs des listes de l'ANPE, les privant ainsi de leurs allocations. Chaque chômeur qui refusera deux offres « valables » d'emploi (OVE) se verra sanctionné (allocations suspendues ou réduites). Au bout de 6 mois de chômage, la pression s'accroîtra drastiquement sur les chômeurs : ils seront tenus d'accepter tout emploi rémunéré au moins 70% de leur salaire antérieur, et le gouvernement compte bien renforcer les pressions sur les agents de l'ANPE pour qu'ils appliquent bien les sanctions prévues contre les chômeurs.

Le ministère de l'Emploi va consulter les syndicats à partir de ce jeudi 17 avril, avant de présenter officiellement un texte lors de la conférence gouvernement-syndicats-patronat du 6 mai sur l'assurance chômage. Il s'agit d'associer les syndicats, qui sont invités à co-écrire un projet de loi scélérat de flicage des chômeurs.

Les directions syndicales doivent refuser toute concertation avec le pouvoir sarkozyste. Il n'y a rien à négocier dans ce projet qui doit être combattu en bloc.

Alors que le gouvernement multiplie les attaques contre les droits des travailleurs (suppression de fonctionnaires, allongement de la durée de cotisation retraite...), alors que les grèves se multiplient dans le privé, alors que le mouvement des enseignants et lycéens prend de plus en plus d'ampleur, la responsabilité des directions syndicales est de faire converger les luttes, de préparer, puis d'appeler à la grève interprofessionnelle pour stopper les contre-réformes.

Paris, le 15 avril 2008

Contacts : <http://courantintersyndical.free.fr> — Courriel : courantintersyndical@free.fr — Tél. : 06 66 25 16 65